

939

personnes accompagnées

554

entretiens individuels

2 500

heures d'écoute

73

cafés-rencontres organisés dont 44 en visio

78

professionnels formés à l'accueil et l'écoute

1 627

rubans envoyés

1

label Qualiopi

À LA UNE

Développement de la mission formation

Agapa étoffe ses propositions de formation.

Dans un souci de pouvoir répondre de manière toujours plus adaptée à chacune des demandes de formation, Agapa a souhaité développer ses propositions de formation. En effet, les récentes avancées législatives ont mis en lumière l'impact du deuil périnatal, des arrêts naturels de grossesse ou des interruptions de grossesse et ont rendu obligatoire pour les soignants une formation sur la dimension psychologique d'une fausse-couche précoce.

Le podcast Chefffe a récemment consacré **un épisode** à la thématique du retour au travail en invitant Christine Krautter, vice-présidente de l'association, pour une discussion très riche sur le sujet. L'accompagnement de la personne



Formation à l'Institut de Pathologie et Génétique de Gosselies

endeuillée se réfléchit maintenant de manière globale : médical, personnel mais aussi professionnel.

Si l'équipe formation d'Agapa était jusqu'à présent dédiée aux professionnels de santé, de l'écoute et de la périnatalité, elle va dorénavant aller vers de nouveaux publics, avec de nouveaux modules. Ainsi, en octobre 2022, le label Qualiopi est venu reconnaître la qualité et la rigueur avec lesquelles sont menées les formations au sein d'Agapa. Ce label permet en outre aux participants de financer leur participation grâce à leurs fonds de formation. L'équipe formation a élaboré plusieurs nouveaux modules :

- L'un adapté aux managers et aux Ressources Humaines, souvent bien démunis pour accompagner le retour au travail de leurs collaborateurs endeuillés.
- L'autre pour les équipes hospitalières confrontées aux arrêts naturels de grossesse (fausse couche) du 1^{er} trimestre.

Ces projets ont nécessité de nombreux investissements que ce soit au niveau pédagogique ou pour les besoins de la communication : vidéos témoignages, plaquettes de présentation, développement de l'équipe de formatrices etc. Le dynamisme d'Agapa s'illustre à tous les niveaux et nous vous remercions d'avance de votre générosité qui permettra de soutenir financièrement ce développement.

Pour permettre le développement de la mission de formation, cliquez ici.

VIE DE L'ASSOCIATION

La première année de Marie Pépin, déléguée générale

Mon arrivée à Agapa a commencé par un tour de France virtuel des antennes : quelle joie pour moi de rencontrer les bénévoles et de découvrir la richesse de chacune ! Avec les demandes croissantes d'accompagnements, celle-ci sont de plus en plus sollicitées, et étoffer notre équipe de bénévoles est donc devenu la priorité : une réflexion sur notre campagne de recrutement est en cours.

Agapa, c'est aussi la formation : l'équipe de formatrices est un formidable moteur et nous avons à cœur de répondre aux besoins de nos bénéficiaires avec le développement de nouveaux modules.



Week-end de formation des écoutantes

Au-delà de ces formations, j'ai eu l'occasion, accompagnée par des bénévoles de l'association, de présenter nos actions aux équipes de différentes maternités, à différents réseaux de santé périnatale, aux élus de la région Ile-de-France, etc.

Enfin, le travail d'organisation, de structuration et de développement de l'association engagé depuis plusieurs mois, continue, et nous œuvrons tous ensemble au quotidien pour faire reconnaître la réalité du deuil périnatal et faire rayonner Agapa !

Pour soutenir les missions de l'association, cliquez ici.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis donateurs,



C'est toujours un plaisir de vous retrouver dans ce rendez-vous

annuel. Cette lettre est porteuse du fruit de notre activité... et quelles activités réalisées grâce à vous !

Nous avons mis l'emphase cette année, grâce à votre générosité, sur la formation des écoutantes à l'animation des groupes de paroles. Cela nous a permis d'en proposer davantage à Paris, en province, mais également en zoom, une première pour nous.

Nous souhaitons aussi développer notre formation auprès des professionnels de santé, notre deuxième mission après l'accompagnement : créer de nouveaux modules, adresser de nouveaux publics comme les RH des entreprises... Cette formation, fidèle à la rigueur et au professionnalisme que l'on nous connaît, elle est d'ailleurs très appréciée, nous permet de compléter notre source de financement et augmente fortement notre notoriété auprès de tous les professionnels de santé. Oserais-je dire que c'est un axe de développement stratégique pour nous.

Ces évolutions importantes, qui nous permettent de répondre toujours plus à la demande croissante qui nous est adressée, peuvent se faire grâce à vous, mais aussi et je dirais même en premier lieu grâce à la formidable équipe d'écoutes qui donnent généreusement leur temps auprès des personnes que nous recevons.

Face à la notoriété grandissante de l'association, sachez que nous avons toujours besoin de faire grandir l'équipe. Aussi je me permets de vous demander, en plus de votre générosité, d'être notre porte-parole auprès des personnes de votre entourage qui pourraient avoir envie de nous rejoindre. Nous avons un besoin crucial d'augmenter notre équipe, chacun de nous peut être ambassadeur ou ambassadrice de l'association pour attirer de nouveaux ou nouvelles écoutant(e)s. Merci également pour ce nouveau type de soutien !

En 2024, Agapa fêtera ses 30 ans, anniversaire qui viendra également honorer 30 ans de soutien de votre part ! Nous ne manquerons pas de célébrer ce beau chemin parcouru ensemble !

Valérie David-Bellouard
Présidente d'Agapa



L'ÉVÈNEMENT



Vote à l'unanimité de la « loi fausse couche »

Le 7 juillet 2023, la loi visant à favoriser l'accompagnement psychologique des couples confrontés à une interruption spontanée de grossesse, dite fausse couche était votée à l'unanimité !

Sandrine Josso, députée, et Martin Lévrier, sénateur, tous deux rapporteurs de la loi, nous ont invité à plusieurs reprises à venir porter la voix des personnes que l'association accompagne.

Ainsi, dès la première audition parlementaire, Marie Pépin, déléguée générale, et Victoire, avocat et bénévole juridique au sein d'Agapa, avaient insisté sur deux points d'amélioration du texte initial :

- la levée des jours de carence en cas d'arrêt maladie prescrit suite à un arrêt naturel de grossesse,
- la nécessaire formation des soignants sur la douleur morale que représente une fausse-couche et l'accompagnement des premiers instants.

Le texte définitif intègre non seulement ces deux points mais prévoit également un parcours qui facilitera l'information et le suivi médical des femmes et de leur conjoint. En outre, ces femmes bénéficieront d'une protection contre le licenciement puisque leur contrat de travail ne pourra pas être rompu pendant les 10 semaines qui suivent l'arrêt naturel de grossesse.

Des avancées législatives majeures dont Agapa se réjouit !

La loi va maintenant se déployer à partir du 1^{er} janvier 2024, date à laquelle la levée du délai de carence sera effective. Le parcours d'accompagnement sera, lui, préparé par les ARS d'ici septembre 2024.

Retrouvez ici l'interview de Sandrine Josso lors de la semaine de sensibilisation au deuil périnatal.

TÉMOIGNAGE DE ANNE BROUSSEAU



Le Dr Anne Brousseau, psychiatre à l'unité périnatale de Sallanches, est à l'initiative du documentaire « La vie après... » qu'Agapa soutient financièrement. Souhaitant sensibiliser un large public

et libérer la parole autour de ce tabou qu'est le deuil périnatal, Anne Brousseau et l'équipe qu'elle a réuni, ont décidé de rendre libre de droit de diffusion ce documentaire. Il sera donc accessible gratuitement sur internet.

/// Nous voulons que ce film soit visible par le plus grand nombre afin de participer à la reconnaissance et à la compréhension de la problématique du deuil périnatal, assez méconnue. Permettre un visionnage accessible et gratuit par tous nous semble être une façon d'y participer et de marquer notre soutien à cette cause. ///

Anne Brousseau a été l'invitée de notre Initiative Positive n°3, à retrouver ici. Pour permettre de soutenir des projets de sensibilisation, cliquez ici.

COMMUNICATION

Semaine de sensibilisation au deuil périnatal



Comme chaque année, Agapa s'est engagée dans la semaine de sensibilisation au deuil périnatal du 9 au 13 octobre en proposant différents événements sur Zoom.

Ainsi, ce sont près de 400 personnes qui se sont inscrites pour suivre le webinaire « **Comment vit-on la grossesse d'après?** ».

Sophie de Chivré, journaliste et créatrice de AuRevoir Podcast animait cet échange, avec toute la délicatesse qui la caractérise. Elle recevait le Dr Meryam Cheloufi, gynécologue obstétricienne à l'hôpital Trousseau

à Paris ; Christine Dunand, psychologue à la maternité de Chambéry ; Daniela Cohen, maman endeuillée ; et Marie-Laure Dillies, écoutante Agapa.

Un moment très émouvant et porteur d'espoir pour les parents endeuillés, mais aussi pour les professionnels qui représentaient 25% des inscrits pour cet échange. Ils étaient 60% pour le point juridique dans lequel Victoire, avocat et bénévole juridique pour Agapa échangeait avec Sandrine Josso, député, rapporteur de la récente loi sur les arrêts naturels de grossesse du 7 juillet 2023.

Nous nous réjouissons de cet intérêt grandissant des professionnels pour ces sujets, preuve d'une évolution des consciences sur l'impact du deuil périnatal.

Tous les replays sont disponibles sur YouTube ou sur le site Agapa.

Pour soutenir la mission sensibilisation, cliquez ici.

BILAN ANNUEL

Du côté de la trésorerie

En 2022, Agapa confirme la robustesse de son activité et son dynamisme avec des recettes d'accompagnement maintenues à un haut niveau. Par ailleurs, forte de son investissement pour la certification QUALIOPi obtenue au cours de l'année 2022, l'association a repris les formations en milieu médical. Cette activité avait chuté de 40% du fait des confinements successifs liés à la crise COVID en 2020 et 2021.

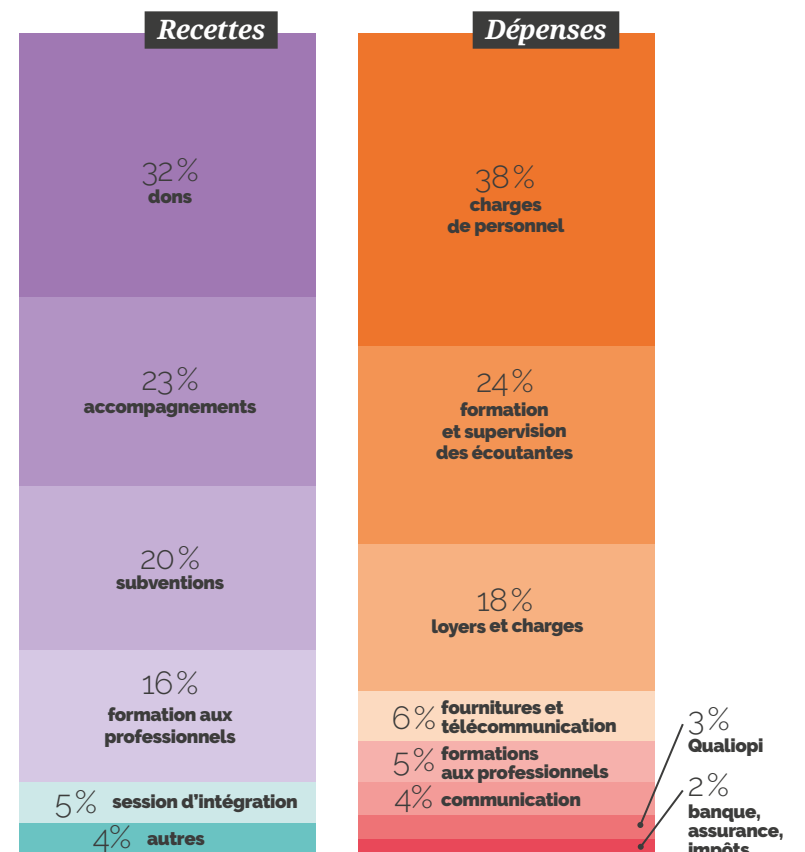
Nous nous réjouissons de cette reprise d'activité.

Et grâce à une communication active sur les réseaux sociaux et l'investissement toujours plus important au moment de la journée mondiale du deuil périnatal, la collecte de don se maintient depuis deux ans. La fidélité de nos donateurs permet de soutenir les charges fixes de l'association, mais également de pouvoir mener à bien la réalisation du projet associatif voté l'an dernier.

En 2023, la mise en œuvre du projet associatif continue. De nouveaux projets vont voir le jour et nous avons encore et toujours besoin de votre aide.

Merci de votre fidélité et de votre soutien !

Pour faire un don à Agapa, cliquez ici.



Agenda

Dates clés depuis début 2023

5 janvier - Audition parlementaire à l'Assemblée nationale

14 mars - Intervention à l'hôpital Necker

16 et 17 mars - Formation des professionnels à Paris

25 et 26 mars - WE des antennes

4 avril - Audition parlementaire au Sénat

6 et 7 avril - Formation des professionnels au CHU de Clermont-Ferrand

7 mai - Grand Trail Napoléon, 66 kms courus par Jennifer Imbert en mémoire de son fils Anton. Course au profit d'Agapa

12 mai - Intervention au Congrès grossesses arrêtées à répétition

15 mai - Lancement des cafés-rencontres sur les grossesses d'après

26 mai - Audition à la région Île-de-France

5 juin - Intervention à l'hôpital Beaujon

12 et 13 juin - Formation des professionnels au centre hospitalier de Cholet

30 juin - Intervention à l'hôpital Saint-Joseph

7 juillet - Vote définitif de la loi fausse couche

18 et 19 septembre - Formation des professionnels au centre hospitalier d'Évreux

19 septembre - Lancement d'une réflexion sur la refonte du site internet

5 et 6 octobre - Formation des professionnels à l'Institut

de Pathologie et de Génétique de Gosselies

9 octobre - Intervention au centre hospitalier Littoral Atlantique de La Rochelle

12 et 13 octobre - Formation des professionnels à Paris

14 octobre - Intervention à la Polyclinique de l'Ormeau à Tarbes

9 au 13 octobre - Semaine de sensibilisation au deuil périnatal

6 au 10 novembre - Session d'intégration des futures écoutantes

1^{er} décembre - Pièce La toile d'araignée, par la compagnie Cour et Jardin à 20h au Théâtre Saint Léon à Paris

4 et 5 décembre - Formation des professionnels de PMI du Val d'Oise